

donné la preuve de l'habileté avec laquelle il se sert du alavier de pédales.

Enfin, disons-le, pour être vrai, cet artiste supérieur a conquis tous les suffrages, et sans le respect dû au saint lieu une légitime ovation lui eût été faite à la sortie de l'église.

La société chorale de Notre-Dame a prêté son concours à la solennité. Parmi les cinq morceaux de chant qui ont été exécutés avec beaucoup d'ensemble, le *Salve Regina* de Mazingue, avec solo par M. J. Cateau, mérite les plus grands éloges.

Nous avons fait aujourd'hui la part des artistes, nous nous proposons de dire dans notre prochain numéro quelques mots sur les orgues remarquables dont notre cité a droit de s'enorgueillir.

Une seconde audition aura lieu demain mercredi, à neuf heures et demie.

On nous assure que plusieurs des artistes étrangers doivent se faire entendre.

Une contestation qui se présente souvent faite d'une connaissance exacte des décrets relatifs aux monnaies en cuivre qui cesseront d'avoir cours légal le 1^{er} octobre, a eu lieu dernièrement à Tourcoing avec des circonstances assez bizarres :

Un de nos voisins, un belge ; avait, dans un estaminet, payé à quelques amis, ce qu'on nomme vulgairement une tournée de genièvre. Le dernier verre bu, il s'aperçut que l'heure du départ du train de Lille approchait, il s'empressa de solder son compte, jeta sur le comptoir quelques sous, montant de sa consommation, et sortit vivement du cabaret. A peine avait-il fait quelques pas qu'il fut rappelé par le cabaretier qui l'accusait de lui avoir donné de la monnaie n'ayant plus cours. On vérifia les pièces composées de sous belges et de sous à tête de Louis XVI. C'étaient ces derniers que l'on refusait, le consommateur soutenait qu'ils avaient cours, le cabaretier niait, la dispute s'envenima, se prolongea, le temps s'écoula, le train partit... et notre voisin resta.

La discussion se compliqua alors d'une autre question, non-seulement le consommateur déclara positivement qu'il ne paierait pas avec d'autre monnaie, mais il menaça le cabaretier de réclamer par la voie de la justice des dommages et intérêts pour le retard qu'on avait apporté à un voyage d'une grande urgence.

Après bien des débats on finit par où l'on aurait dû commencer, on eut recours à une personne compétente qui donna raison au consommateur, cela ne fit que le confirmer dans sa résolution de demande en dommages et intérêts, et il prouvait, par des pièces positives, qu'il était attendu à Lille pour un marché d'une certaine importance.

Le cabaretier commença à parler moins haut et à déplorer sa vivacité ; il fallut une intervention sérieuse et une indemnité donnée de gré à gré pour décider l'autre à ne pas porter officiellement sa plainte. Le genièvre qui avait commencé la querelle la termina, et le belge, en octroyant majestueusement son pardon, fit au cabaretier une petite allocation tendant à prouver que pour les citoyens en général et les débiteurs en particulier, il y a parfois un grand inconvénient à ne pas connaître la loi, allocution, qu'avec ce sang-froid et cet accent inimitable que vous connaissez, il termina naturellement ainsi : « Et une autre fois tu dois connaître mieux les lois de ton gouvernement... saluez-vous ! »

Pour toute la chronique locale, J. REBOUX.

INDUSTRIE ROUBAISIENNE. (C)

Annales des Expositions des Produits de l'Industrie.

1855. — (Exposition universelle de Paris).

SUITE. — (Voir le numéro du 20 septembre.)

M. DEBISSCHOP-GRAT est le seul fabricant de tapis de Roubaix ; il a pour ses produits des procédés aussi simples qu'ingénieux qui lui permettent de livrer à la consommation, à des prix modérés, des moquettes et genres chenille pour tapis, foyer et meubles, d'une bonne fabrication et de riches couleurs.

M. DECOTTEGNE-DAZIN est un des anciens fabricants de Roubaix qui, après avoir longtemps et heureusement travaillé les articles courants pour pantalons, a débuté avec succès dans la nouveauté robe riche. On doit lui souhaiter de continuer à progresser comme le promettent les tissus qu'il expose.

MM. DELFOSSE frères, ont fait leurs preuves dans la fabrication des tissus de laine pour robes ; ils se sont distingués aux expositions de Paris et de Londres ; ils se sont livrés depuis lors aux tissus de nouveauté fantaisie et ils ont réussi, leur mérite s'en trouve augmenté et il n'est que juste de dire qu'ils tiennent dignement leur rang parmi nos grands producteurs.

MM. DELATTRE (Henri), père et fils, n'ont pas cessé de marcher dans le progrès à la tête de l'industrie de la laine filée et tissée. Récompensé à toutes les expositions dans la personne de son fondateur et de son chef, M. Henri Delattre père, cette maison, tout en perfectionnant ses tissus de laine, dont elle augmente constamment la production, a débuté, cette saison, avec succès dans la haute nouveauté de fantaisie pour robes. Les fils de M. Henri Delattre, ses collaborateurs et ses associés, ont tous les éléments nécessaires pour agrandir cet important héritage, en continuant, comme le prouve l'exposition de leurs produits, à réunir la perfection du tissu à la qualité de la matière. On peut dire de la maison Delattre père et fils, qu'elle a commencé à Roubaix avec l'industrie de la laine, qu'elle a puissamment contribué à en doter cette ville, qu'elle en a fait connaître les produits d'une manière qui en a assuré le succès et la durée et qu'elle y consacre toujours avec activité son intelligence des affaires et ses grandes ressources.

M. DEPLASSE (Jean-Baptiste) présente du linge de table d'une très-belle exécution comme fabrication et richesse de dessins et qui joint à ces qualités le mérite d'être de prix très-modérés.

MM. DESCAT-LIBOUTON et C^{ie} présentent un nombreux assortiment de filés, mélangés, jaspés, unis, en laine, en poil de chèvre, en alpaga.

M. DESCAT-CROUSET. — L'exposition de 1849 a donné à la maison Descat-Crouzet la médaille d'or, et à M. Théodore Descat, au nom de qui elle a exposé, la décoration. M. Constantin Descat est aujourd'hui le chef et le directeur des établissements de Roubaix, de cette maison qui peut passer pour une des plus importantes de France comme teintures et apprêts de matières et de tissus. La quantité de matières et de tissus que teint et apprête M. Descat-Crouset est immense. Le rapport de 1849 en faisait mention. Sans entrer dans les mêmes détails sur ce point, le rapport de 1855 peut garantir que ces chiffres se sont de beaucoup élevés. La maison Descat-Crouzet a prêté à la fabrique de Roubaix un utile concours dans les articles orléans qu'elle traite avec une supériorité reconnue. Le comité local de Roubaix croit devoir appuyer d'une recommandation spéciale, le nom de M. Constantin Descat qui a su maintenir et augmenter la valeur de sa maison.

MM. DILLIES frères se sont fait une bonne réputation et ont acquis la faveur de la vente par leurs orléans unis, jaspés et mélangés pour robes et pour paletots. Ils ont été les premiers à s'occuper sur une grande échelle du tissage mécanique pour orléans, et ils ont réussi dans leur entreprise, ayant été aidés dans cette fabrication par leur filature spéciale, dont ils exposent de beaux produits.

M. DUBAR-DELESPAUL représente dans son exposition la production très-variée du tissu façonné et uni en pur coton pour pantalons. Il tient une belle place dans ce genre, qui a fait le début et les premiers succès de la fabrique de Roubaix.

M. DUPISRE (Jean-Baptiste) est un des fabricants de Roubaix qui, par une bonne et persévérante fabrication, ont réussi dans une spécialité, l'étoffe de laine et coton nouveauté pour pantalons.

M. FERRIER (Edouard) tient une bonne place parmi les filateurs de laines peignées ; ses fils mélangés ou unis pour popelines, bonneterie, passementerie, de même que ses trames dévidées, sont estimés des consommateurs.

M. FLORIN (Joseph) est un des bons fabricants de Roubaix. Il s'est particulièrement fait apprécier dans l'article orléans mélangé, uni et avec soie, et dans l'étoffe satin broché pour tabliers. Il expose dans ces deux genres des échantillons remarquables.

M. FLORIN (Léopold). — Son exposition offre un aperçu de sa fabrication extrêmement variée dans la nouveauté de tous prix. M. Léopold Florin ne cesse de créer du nouveau et il a été souvent heureux dans ses créations qui sont restées à la fabrique. On pourrait dire avec raison de ce fabricant qu'il représente parfaitement le caractère particulier du fabricant de Roubaix, toujours à la recherche de la nouveauté et ne s'arrêtant jamais. Ses produits sont remarquables et lui ont assuré, depuis plusieurs années, une grande vogue.

M. HARINCQKOE (Amand) a débuté d'une manière heureuse dans les tissus damas, reps, nouveautés pour meubles. Il se présente avec une exposition qui lui vaudra une position estimable parmi ses rivaux.

M. HEYNDRIKX-DORMEUIL s'est fait une honorable réputation comme fabricant de gilets. Le succès a suivi ses produits qui sont très-recherchés, retenus à l'avance à cause de leur nouveauté et de leur belle exécution.

M. HONORÉ (Charles) s'occupe principalement des articles courants de nouveauté, dont il présente des échantillons à des prix modérés.

M. LAGACHE (Julien). — Gilets et coutils fils pour pantalons. — Demandez à n'importe quel fabricant de Roubaix ce qu'il pense de M. J. Lagache et de ses productions pour gilets et pantalons nouveautés ? Chacun dira que nul n'a su mieux exécuter, par une fabrication irréprochable, les idées souvent très-neuves, comme grains d'étoffes et emploi de matières, que la grande connaissance du montage et du tissage lui inspirait. M. J. Lagache, depuis longues années, tient la tête de la nouveauté pour gilets et pantalons, qui a toujours été très-recherchée chez lui et qu'il ne fait que sur commission. Ce fabricant a obtenu une médaille d'or à la dernière exposition, et comme son mérite n'a fait qu'augmenter, le comité le signale d'une manière tout-à-fait particulière.

MM. LEFEBVRE-DUCATTEAU frères. — Filature, fabrique de tissus pour gilets, lainages et nouveautés, peignage et tissage mécanique, teintures et apprêts. — Il suffit de voir la magnifique exposition de MM. Lefebvre-Ducatteau frères, pour reconnaître leur supériorité dans la

fabrication des gilets et les progrès qu'ils n'ont cessé de faire depuis les deux médailles d'or dont ils ont été récompensés en 1844 et 1849. L'importance de cette maison la met au premier rang. Comme industriels, MM. Lefebvre-Ducatteau n'ont reculé devant aucune amélioration et l'organisation remarquable de leurs grands établissements de tissage, de filature, de peignage, enfin de teinture et d'apprêts, témoigne de leur travail bien entendu comme de leurs capacités. Ils présentent à l'exposition un immense assortiment de gilets où la richesse du dessin le dispute au goût et à la variété des couleurs, et des articles de pure laine qui méritent aussi l'attention du jury.

J. VAVASSEUR.

(La suite à un prochain numéro.)

Nouvelles & Faits divers.

— Samedi au moment du passage du train de vitesse venant de Mouscron vers Courtrai, quelques enfants étaient à jouer près la barrière n° 109 au chemin de l'Etat sur le territoire de la commune de Lauwe. Un de ces enfants, Eugénie Wyseur, s'étant trouvée trop près des rails, a été atteinte par la locomotive et a eu la tête tranchée. Ce malheur est dû à l'imprudence de la victime.

— Le chemin de fer du Nord va s'augmenter d'une nouvelle section. Les directeurs du chemin de fer de Namur à Liège viennent d'annoncer que la convention provisoire pour fusionner la ligne de Mous à Manage avec celle du chemin de fer français du Nord, pour le reste de la concession passée devant les pouvoirs qui leur avaient été attribués par l'assemblée générale tenue à Bruxelles le 30 juin 1856, vient d'être signée à Paris par les directeurs des deux Compagnies. En conséquence, une assemblée générale spéciale des actionnaires de Namur à Liège est convoquée à Londres le 25 septembre, et à Bruxelles le 9 octobre pour ratifier le traité.

— On s'amuse beaucoup à Paris depuis quelques jours d'un petit incident survenu récemment. Un jeune homme qui porte le même nom que l'héritier présomptif de la couronne de Belgique (le titre de duc excepté) se trouvait récemment dans des ports de mer de Bretagne, en intime société. Sur un faux avis envoyé par un plaisant de ses amis, basé sur la ressemblance du nom et de l'âge, et transmis aux autorités du port en question, l'homonyme de votre prince a été condamné à des honneurs qu'à coup sûr il n'était pas venu chercher.

Bref, comme on ne voulait voir absolument dans sa résistance et ses dénégations qu'un désir d'incognito que le zèle local ne voulait pas respecter, il a été obligé de s'enfuir pour ne point passer par force prince royal, pendant tout le temps qu'il voulait consacrer à n'être qu'un simple et libre touriste.

— Le prix des charges d'agents de change augmente dans des proportions extraordinaires : en considérant le prix de 1 million comme énorme avant la révolution de Février, les prix étaient tombés en 1843 et 1849 à 4 ou 500,000 fr. ; il y a deux ans, on s'effrayait du prix de 1 million 100,000 fr. à 1 million 500,000 fr. auquel étaient parvenues quelques-unes des charges vendues ; il y a deux mois on en a vendu une 2 millions 100,000 fr., et la semaine dernière une autre a obtenu le prix de 2 millions 200,000 fr. ; un des principaux agents, auquel on a fait des offres, tient la sienne 2 millions 500,000 fr. Il

d'arriver à un petit village où nous pourrions coucher.

Cette assurance n'était pas propre à encourager Céline qui voyait avec assez d'inquiétude arriver la nuit. — Monsieur Edouard, disait-elle d'une voix tremblante, pensez-vous que nous puissions le traverser ce fond dont vient de parler notre conducteur ? Si nous sommes obligés de rester jusqu'au jour sur cette vilaine route, je crois que j'en mourrai de frayeur.

— Ne craignez rien, mademoiselle, nous trouverons des moyens de vous procurer un gîte ; mais quelque chose qui arrive soyez sans inquiétude, j'ai assez de force et de courage pour vous préserver de tout danger.

Le feu qui brillait dans les yeux d'Edouard, le son mâle et assuré de sa voix, ordinairement si douce, tout disait assez en ce moment que fier du dépôt précieux qui lui était confié, il eût affronté la mort avec joie pour le défendre.

Cependant le plus grand péril qui les menaçait présentement était celui de s'embourber. En effet à peine avaient-ils dépassé les deux peupliers, que les roues de la carriole s'enfoncèrent dans des profondes ornières dont toute la force de deux vigoureux chevaux eut une peine infinie à les tirer.

— Il ne faut pas penser à aller plus loin, dit Guillot en arrêtant ; le chemin est encore plus mauvais que je ne pensais. Il n'y a pas d'autre parti à prendre que de revenir sur nos pas. A un quart de lieue d'ici, nous trouverons un gravier sur la gauche qui nous conduira jusqu'à Malesherbes, où je connais une bonne auberge et je me fais fort de vous y faire arriver avant minuit.

Quoiqu'il cette ressource ne fût pas extrêmement favorable, il fallut bien s'en contenter

puisque c'était la seule. On retourna donc, non sans peine, jusqu'à l'endroit que Guillot avait indiqué et que l'on ne retrouva pas facilement, car il faisait tout-à-fait nuit. Cependant malgré l'obscurité, l'aspect du pays inspirait moins d'effroi de ce côté que de celui qu'on venait de quitter. De temps en temps on apercevait entre les arbres une faible lumière qui annonçait au moins quelques vestiges d'habitations.

Edouard, prévoyant que l'humidité de la terre et le vent frais qui régnait alors pouvaient incommoder Céline, exigea qu'elle s'enveloppât dans un manteau dont il s'était muni et qui la garantit du froid qui commençait à se faire sentir. Enfin après une heure de marche on arriva heureusement à Malesherbes.

— Sont-ils couchés sur leurs oreilles ? disait Guillot en sonnant à tour de bras à l'auberge du Faucon. On s'aperçoit bien que ma petite Thérèse n'y est plus. C'était là une maîtresse fille ! Elle était toujours sur pied un quart-d'heure avant les autres ; mais arriveront-ils enfin ?

A force d'agiter l'airain fêlé qui eût troublé le sommeil d'une douzaine de chanoines, on aperçut au travers des fenêtres de la porte la lueur d'une lanterne qui s'en approchait lentement.

— Y a-t-il quelqu'un là dehors ? demanda une voix entrecoupée par de longs bâillements.

— Imbécile ! tu dois bien le savoir, puisqu'il y a une heure que tu me laisses secouer ton pied de biche et qu'il vient de me rester dans les mains.

— Qu'est-ce que vous demandez ? est-ce pour loger ?

— Sans doute : c'est moi, Guillot, qui l'a même mon jeune maître et sa société ; dépêchez-toi d'ouvrir ; car bêtes et gens, nous sommes tous bien fatigués.

— A la bonne heure, si c'est quelqu'un de connaissance, car notre bourgeois m'a défendu d'ouvrir à des inconnus. Vous savez sûrement que depuis trois jours il nous tombe sur les bras des gens de toute espèce, des uniformes de toutes les façons, des moustaches de toutes les couleurs, et que nous sommes encore menacés d'en voir arriver d'autres dont nous n'avons que faire.

Pendant ce colloque, la porte s'ouvrit, la voiture entra dans la cour, Edouard en descend le premier, présente la main à l'oncle, profite du moment où la nièce embarrassée dans les plis du manteau trouve des difficultés à descendre, pour l'enlever dans ses bras et la porter jusqu'à l'entrée des appartements. Dans ce court trajet le cœur de Céline a battu contre celui d'Edouard, la vue de ce dernier s'est troublée, un frisson a circulé dans tout son être, il ne songe plus ni aux dangers ni aux témoins, lorsque le garçon d'auberge en lui mettant sa lanterne devant les yeux ; lui dit : Entrez dans la salle à manger ; ils y entrèrent tous, firent un assez maigre souper et allèrent ensuite chercher dans des lits passables un repos dont ils avaient grand besoin.

Agité par le souvenir d'un instant de douce illusion et craignant qu'il ne lui fit perdre près de Céline les innocentes prérogatives de l'amitié, Edouard ne put se livrer au sommeil. Il se leva et se promena dans sa chambre en attendant que le jour parût.

A peine avait-il donné un libre cours à ses réflexions, qu'il entendit un grand tumulte dans la rue. Le bruit confus des voix, le trépignement des chevaux, les coups redoublés que l'on frappait à la porte de l'auberge excitent son inquiétude ; il ouvre sa fenêtre et aperçoit à la

lueur du crépuscule naissant, des soldats étrangers paraissant arriver et usant du privilège de la force pour se faire ouvrir toutes les maisons et s'y établir en maîtres.

Plusieurs de ces militaires manifestaient encore plus énergiquement que ne l'avait fait Guillot l'impatience où ils étaient de loger à l'hôtel du Faucon, et la porte cochère était sur le point de céder à la puissance de leurs arguments, lorsqu'Edouard prévoyant les suites fâcheuses que devait avoir cette aventure, se hâta de sortir de sa chambre et de se diriger vers celle de Céline.

— Que faut-il faire, notre bourgeois ? demandait pendant ce temps tous les domestiques réunis autour de leur maître qui était au moins aussi tremblant qu'eux.

— Je m'en vais essayer de leur parler raison, répondit enfin celui-ci, et il s'approche de la porte non sans un redoublement de frayeur. Profitant alors d'un moment où le bruit était moins fort : — Messieurs, crie-t-il d'une voix qu'il s'efforce de rendre caressante, je serais enchanté de pouvoir vous loger tous et ce serait pour moi bien de l'honneur ; mais ma maison est remplie en ce moment, il ne me reste pas un petit coin disponible, sur ma parole d'honneur.

R. DE MERIGNY.

(La suite au prochain numéro.)